

SEQUESTRE DEPOT DE GARANTIE

VENTE EN LOCATION ACCESSION

Je soussigné / nous soussignés

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Maître NEAU

**1 Mail du Front Populaire - CS 50307
44203 NANTES CEDEX 2**

Programme : **NANT'ÎLE**

Déclare(ent) déposer à **Maître NEAU** en accord avec **La Maison Familiale de Loire-Atlantique**, SA
Coopérative à capital variable, dont le siège social est Allée Jean Raulo 44800 ST HERBLAIN.

La somme de : _____ €uros (en chiffres)

En lettres : _____

En un chèque n° _____ Tiré sur _____

Sur un compte indisponible non rémunéré, à mon nom pour servir de garantie à l'exécution du
contrat préliminaire de réservation immobilière intervenu le _____ entre moi-
même et **La Maison Familiale de Loire-Atlantique**, portant sur un bien immobilier n° _____ au prix
de _____ €uros, en vertu de l'article R261-29 du Code de la construction et de
l'habitation

Conformément à l'article 3 de la loi n°84-595 du 12 juillet, les fonds déposés en garantie sont
indisponibles, incessibles et insaisissables jusqu'à la conclusion du contrat de location accession qui
devra intervenir au plus tard le 30 juin 2013.

En cas de conclusion du contrat de location-accession, je vous donne mandat exprès et
irrévocable de virer ce dépôt de garantie au compte courant du vendeur dès la livraison du
logement, ce dépôt s'imputant à due concurrence sur le paiement des premières redevances.

En cas de défaut de conclusion du contrat de location-accession, le présent dépôt de garantie me
sera restitué.

Il est, en outre, convenu que **Maître NEAU** n'encourt aucune responsabilité du fait de la mission de
séquestre amiable que je lui confie par les présents.

Fait à _____, le _____

signature du réservataire :

(précédée de la mention « Bon pour accord de séquestre » écrite à la main)